



Fédération québécoise
des chasseurs et pêcheurs

Fédération québécoise des chasseurs et pêcheurs

162, rue du Brome

St-Augustin-de-Desmaures, QC G3A 2P5

Téléphone : 418-878-8901

Numéro sans frais : 1888-523-2863

Courriel : info@fedecp.com

AFFILIATION

- Renouvellement
- Nouveau membre

Membre associatif

Membre communautaire

Numéro de l'organisme : _____

Nom de l'organisme : _____

Adresse : _____

Ville : _____ Code postal : _____

Téléphone : _____

Courriel : _____

Site Internet : _____ Nombre de membres actifs : _____

Adresse de correspondance : _____

Ville : _____ Code postal : _____

Information générale

Champ d'activité :

- | | | |
|------------------------------------|---|--|
| <input type="checkbox"/> Chasse | <input type="checkbox"/> Pêche | <input type="checkbox"/> Relève / Initiation |
| <input type="checkbox"/> Dindon | <input type="checkbox"/> Fête de la pêche | <input type="checkbox"/> Évènements-bénéfices |
| <input type="checkbox"/> Sauvagine | <input type="checkbox"/> Pêche d'hiver | <input type="checkbox"/> Aménagement/restauration faunique |
| <input type="checkbox"/> Piégeage | <input type="checkbox"/> Chien de chasse | <input type="checkbox"/> Autre : préciser _____ |

Club de tir : oui non

Type de tir : chasse arc poing

Activités : intérieur extérieur

Membres du conseil d'administration
Un courriel différent pour chacun des administrateurs est nécessaire

Président : *courriel obligatoire*

Nom : _____

Adresse : _____

Ville : _____ Code postal : _____

Téléphone : _____

Courriel : _____

Secrétaire : *courriel obligatoire*

Nom : _____

Adresse : _____

Ville : _____ Code postal : _____

Téléphone : _____

Courriel : _____

Trésorier : *courriel obligatoire*

Nom : _____

Adresse : _____

Ville : _____ Code postal : _____

Téléphone : _____

Courriel : _____

Signature du président ou du secrétaire

Date

UN GESTE CONCRET DE PARTENARIAT!

LA MISSION ET LES VALEURS DE LA FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES CHASSEURS ET PÊCHEURS

Missions :

Sa mission est de représenter et de défendre les intérêts des chasseurs et pêcheurs du Québec, de contribuer à l'éducation sur les pratiques sécuritaires et de participer activement à la conservation et à la mise en valeur de la faune afin d'assurer la pérennité des ressources et la perpétuation de la chasse et de la pêche comme activités traditionnelles, patrimoniales et récréatives.

Valeurs:

Les principales valeurs défendues sont le travail bénévole, le respect des personnes, des genres et des communautés, la reconnaissance de la faune comme étant un bien collectif, le partage équitable des ressources fauniques, les comportements éthiques dans la pratique, la promotion des activités de prélèvement faunique et de leur valeur économique et la conservation de la faune et de ses habitats.

LES CHAMPS D'INTERVENTION DE LA FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES CHASSEURS ET PÊCHEURS

Défendre les intérêts des chasseurs et des pêcheurs québécois en travaillant à préserver l'accessibilité aux territoires et aux activités de chasse et de pêche.

Assurer la pérennité de la chasse en faisant la promotion et en développant la relève.

Effectuer une veille des réglementations et des lois qui touchent le secteur faunique et les activités qui y sont reliées, et agir en tant que représentant des chasseurs et pêcheurs québécois lors de l'élaboration ou de modifications des règlements.

Proposer et soutenir des propositions de modifications réglementaires qui facilitent la pratique des activités de prélèvement tout en assurant leur pérennité.

Participer à la restauration d'habitats fauniques et au développement de la relève par le financement de projets réalisés par des associations membres.

Soutenir les regroupements, organismes et partenaires dont les projets environnementaux et fauniques contribuent à la mission de la Fédération.

Développer et exécuter des projets de préservation de la biodiversité et de l'environnement, et d'aménagement de la faune, de la flore et d'autres ressources naturelles.

Éduquer et sensibiliser les chasseurs et les pêcheurs à la pratique sécuritaire et éthique des activités de prélèvement.

Produire et partager des outils éducatifs qui soutiennent les chasseurs et les pêcheurs dans la pratique de leurs activités.

LES MEMBRES ASSOCIATIFS

Organisation à but non lucratif, incorporée au Québec et poursuivant des objectifs similaires à ceux de la Fédération. Cette catégorie doit compter au moins trente-cinq (35) membres actifs, majeurs (18 ans et plus), et s'acquitter de sa cotisation annuelle. Une liste des noms et courriels de ces membres doit accompagner le renouvellement annuel de l'affiliation.

LES MEMBRES COMMUNAUTAIRES

Organisation à but non lucratif, incorporée au Québec et poursuivant des objectifs similaires à ceux de la Fédération. Cette catégorie peut compter moins de trente-cinq (35) membres actifs, majeurs (18 ans et plus), et doit s'acquitter de sa cotisation annuelle.

LES RÈGLES GÉNÉRALES

- La Fédération québécoise des chasseurs et pêcheurs ne peut accepter comme membre une autre fédération ou un groupe d'associations réunies sous un même organisme. Toute nouvelle adhésion doit comprendre une copie de la charte d'incorporation, une copie des règlements internes (statut et règlements) ainsi que les frais d'ouverture de dossier de 50 \$.
- La cotisation est de 150 \$ par année.